



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Financement

Question écrite n° 44865

Texte de la question

M. Claude Gaillard souhaite attirer l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la demande des CRAM qui souhaitent la signature d'un contrat d'objectifs qualitatifs et quantitatifs par les établissements et services publics sociaux pour les financer. Cela tend à imposer à ces derniers un double contrôle. Selon eux, en effet, le contrôle doit être légalement assuré par les DDASS ; de plus, à la différence des établissements et des services privés, les établissements et services publics sociaux n'ont pas, en principe, à être conventionnés. Il lui remercie de bien vouloir lui préciser ses intentions quant à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Gaillard Claude](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44865

Rubrique : Institutions sociales et medico-sociales

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 1996, page 5878